

COMITES DE SERVICE et GROUPES DE TRAVAIL

Procédures de nomination de président et/ou adjoints de comité de service ainsi que responsables et/ou adjoint responsables de groupe de travail :

- a. Tout candidat fera parvenir un CV de ses activités dans AA au président de la région.
- b. Les membres du bureau en prendront connaissance et rencontreront les candidats.
- c. La nomination de président et/ou adjoints de comité de service ainsi que responsables et/ou adjoint responsables de groupe de travail est la responsabilité première du Bureau régional.
- d. Après échanges entre les membres du Bureau régional, le président de la région invite le candidat et les serviteurs du comité ou du groupe de travail concerné à une rencontre avec les membres du Bureau régional s'il y a lieu.
- e. Le Bureau régional prend une décision et le président de la région informe le candidat et les serviteurs actuels du comité ou du groupe de travail.
- f. Le candidat est invité à se présenter à la prochaine réunion du Comité régional.
- g. Le Comité régional entérine cette nomination avant l'entrée en fonction du candidat.

LISTE DES COMITÉS DE SERVICE et GROUPES DE TRAVAIL

La Région 90 compte 6 Comités de service

- BULLETIN RÉGIONAL
- CENTRES DE DÉTENTION
- CENTRES DE TRAITEMENT
- INFORMATION PUBLIQUE
- LA VIGNE AA
- PUBLICATIONS

Les présidents de comité sont membres à part entière du Comité régional, c'est à dire, avec droit de parole et droit de vote. Termes de deux ans.

La Région 90 compte 2 Groupes de travail

- ARCHIVES
- SITE WEB

Les responsables ont le droit de parole sur les points qui concernent leur groupe de travail mais n'ont pas le droit de vote (proposition 904) lors des réunions du comité régional. Cependant ils ont le droit de présenter un rapport verbal de leurs activités.

Le terme n'est pas de deux ans mais tous devront être entérinés de nouveau à tous les deux ans (l'année d'élections régionales) lors de la réunion du comité régional de décembre des années impaires. (Proposition 452)

Le groupe de travail Session information est devenu une activité de service par la proposition 933 le 1^{er} décembre 2018